

Le 31/08/2006
TESTE Jean
Association « **Les Hameaux de la Vallée du Madet** »
Train
63160 EGLISENEUVE près BILLOM

Monsieur le Maire

J'accuse réception de votre courrier intitulé « réponse à votre lettre du 17/08/2006 ».

Décidément, qu'il est difficile de se faire comprendre !!!
Notre association, dont tous les habitants des trois hameaux (Maisons Basses, Pierrys, Train) sont membres, ne comble pas un « vide laissé par la République » (?) mais un vide durement ressenti par un manque évident de concertation avec vous-même sur les sujets qui touchent leur environnement et donc les concernent prioritairement.

Je vous en précise l'objet :

ARTICLE 2 : OBJET

Cette association a pour objet *la concertation entre les habitants des hameaux de la vallée du Madet afin de favoriser la protection et l'amélioration de leur environnement.*

Malheureusement votre courrier qui s'égare sur des considérations plus que douteuses sur la loi de 19001, et pourrait décourager beaucoup de bénévoles actifs dans des associations liées à notre commune ne répond à rien et surtout pas à notre principale demande :

Une «... réunion avec l'ensemble des conseillers municipaux et des membres de la Commission Urbanisme qui, eux aussi, représentent notre commune.... »

Pourriez-vous, d'autre part, nous indiquer à quelle date il sera possible de consulter le « Règlement » du PLU.

Recevez, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Jean TESTE
Association « **Les Hameaux de la Vallée du Madet** »